

**DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR**  
**ARRONDISSEMENT DE DREUX**  
**CANTON D'EPERNON**  
**MAIRIE DE COULOMBS**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU VENDREDI 12 JUIN 2015**  
**COMPTE-RENDU**

Coulombs, le 12 Juin 2015

**Ordre du jour :**

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- SDE28 : modification des statuts du syndicat
- FINANCES : décision modificative
- ATD : convention relative à l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme
- Urbanisme : demande de M. LOPEZ
- Urbanisme : projet de M. HILZHEBER
- Urbanisme : PLU, présentation
- Questions diverses

Le vendredi 12 juin 2015, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 29 mai 2015, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Florence BENTO, Mme Nathalie ANDREU, M. Daniel GUILLY, M. Jean-Luc MARTIN, Mme Catherine MARIE, Mme Nicolle DUSSIDOUR, M. Didier LE BARS, Mme Agnès COCHE, Mme Valérie MONOT.

Mme Jacqueline FOUQUET, M. Roland PETIT, M. Jean-Jacques RECORDON et M. Paul Le RAVALLEC sont absents et ont respectivement donné pouvoir à Mme Catherine MARIE, M. Jean-Noël MARIE, M. Jean-Luc MARTIN et Mme Valérie MONOT.

M. Arnaud SANCHES est absent.

A l'unanimité, Mme Florence BENTO est nommée en qualité de secrétaire de séance.

La séance débute à 20h32.

**POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT**

Mme Florence BENTO lit le document.

Une remarque sur le vote concernant le point « Urbanisme : projet de M. HILZHEBER » : M Didier LE BARS s'est abstenu.

## **COMPTE RENDU DES REUNIONS DE COMMISSIONS ET DE SYNDICATS**

### **SITE INTERNET** : Mme DUSSIDOUR

Les élus en charge du projet se sont réunis : le travail débute. Des réunions de travail ont été planifiées.

### **SIEA** : M. MARTIN

Suite à une fuite d'eau au château d'eau situé à Nogent-le-Roi, des travaux d'étanchéité vont être réalisés. Il existe un projet de fusion entre les syndicats de Villemeux-sur-Eure, Nogent-le-Roi (SIEA) et Senantes.

### **ELECTION** : Mme BENTO

Une réunion concernant la dématérialisation des listes électorales a eu lieu mardi dernier à Dreux. Les agents de la Préfecture ont lu une présentation avec un support « powerpoint », reçue par les Mairies et n'ont pas pu, faute de maîtrise de l'outil, apporter des informations complémentaires. La réunion n'a pas eu l'intérêt attendu.

M. Le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour : SDE28 Programme de suppression des lampes à vapeur de mercure. Les élus sont d'accord.

## **SDE28 : PROGRAMME DE SUPPRESSION DES LAMPES A VAPEUR DE MERCURE**

M. Didier LE BARS présente ce point de l'ordre du jour.

Le SDE 28 propose à la commune un programme de suppression des lampes à mercure incluant la rénovation des armoires.

Le projet s'élève à 75 450 euros, la commune bénéficiera d'une subvention de 50%. Le coût supporté par la commune sera de 37 725 euros. La commune peut échelonner le paiement sur 3 exercices. Le début des travaux est prévu le 1<sup>er</sup> trimestre 2016.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les travaux et leurs montants.

## **SDE28 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT**

Le SDE28 propose une nouvelle compétence optionnelle comprenant la création, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de charge nécessaire à

l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Le SDE28 prévoit le déploiement de 90 bornes d'ici la fin novembre. Cette nouvelle compétence s'inscrit dans le cadre des mesures initiées par l'Etat et la politique de réduction des gaz à effet de serre.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité les modifications des statuts du SD28.

## **FINANCES : DECISION MODIFICATIVE**

### **Décision modificative n°1**

Suite à une remarque de la Préfecture, il convient d'abonder le chapitre 65 et plus particulièrement le compte « Contingent » d'un montant de 400 euros. Ce montant sera pris du budget en suréquilibre.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité cette décision modificative.

### **Décision modificative n°2**

Suite à une remarque de la Trésorière, il convient d'abonder le compte 2051 Licence d'un montant de 300 euros pour honorer une facture de Ségilog. Ce montant sera pris du budget en suréquilibre.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité cette décision modificative.

## **ATD : CONVENTION RELATIVE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES D'URBANISME**

Lors d'une précédente séance de conseil municipal, les membres ont approuvé l'adhésion à l'Agence Technique Départementale, pour instruire les autorisations et actes d'urbanisme. Il convient ce jour d'autoriser M. Le Maire à signer cette convention et de choisir l'option définissant le champ d'application de l'ATD.

La durée du contrat est conclue pour une durée de 3 ans, dont les coûts sont :

- 50% du coût du service réparti au prorata de la population DGF de l'année N-1 de la commune
- 50% du coût du service réparti au prorata du nombre d'actes instruits au cours de l'année.
- 

Notre référente communale, Mme CHARPENTIER, viendra en juin présenter le nouvel outil de travail aux utilisateurs.

Les membres du conseil votent à l'unanimité pour l'option 2 qui consiste à confier l'instruction de l'ensemble des déclarations préalables à l'ATD et d'autoriser M. Le Maire à signer la convention.

### **URBANISME : DEMANDE DE M. LOPEZ**

M. GUILLY informe que le dossier est en cours d'étude.

### **URBANISME : PROJET DE M. HILZHEBER**

M. Le Maire informe que le dossier est en cours d'étude.

### **URBANISME : PLU, PRESENTATION**

M. GUILLEMINOT de l'Agence En Perspective en charge de l'élaboration du PLU de la commune expose aux élus la synthèse des réflexions de la commission.

Une réunion publique sera organisée début septembre.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Mme MONOT rappelle au nom de M. LE RAVALLEC la présence de nombreuses voitures au Bois Midi.

Mme MONOT souhaite que l'on privilégie la voie dématérialisée pour l'envoi des convocations aux différentes réunions.

Mme COCHE souhaite donner des cours d'alphabétisation avec l'aide du CRIA 28. Un des objectifs est des séances d'une heure par semaine dès septembre.

Mme ANDREU souhaite que l'on procède au broyage de la Cavée de Paris.  
M. Le Maire informe que les travaux sont en cours.

Mme BENTO rappelle :

- samedi 13 juin sortie des jeunes au Parc Saint Paul,
- samedi 13 juin – 20h30 Eglise de Coulombs récital violon-piano interprété par Jean-Marc LEDET et Paul DUBUISSON
- dimanche 14 juin sortie des anciens Chez Gégène, guinguette sur les bords de Marne.

M. Le Maire informe que M. et Mme HUBERT vont faire don à la commune d'un chapiteau provenant très certainement de l'Abbaye de Coulombs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h57.

M. Jean-Noël MARIE  
Maire de Coulombs